

DESSY (*Emile-François-Joseph*), Substitut du Procureur général près la Cour d'Appel de Léopoldville (Viesville, 12.6.1892 - Bruxelles, 5.2.1958). Epoux de Papouin, Fernande.

Emile Dessy n'avait pas loin d'avoir terminé ses études de droit lorsque la guerre vint les interrompre en 1914. Durant plus de trois ans, il vécut la vie pénible et dangereuse des tranchées. Victime d'une grave blessure, il fut réformé le 1^{er} octobre 1917.

Renvoyé à la vie civile, il fut engagé durant quelques mois au service de Brook-Hurst and Co Ltd à Chester, travail qu'il abandonnait pour présenter devant le jury central institué au Havre en 1918 l'examen de docteur en droit.

Le personnel de la colonie était à l'époque squelettique. Il s'engagea aussitôt et fut nommé, le 28 octobre 1918, magistrat à titre provisoire. Le 26 janvier 1922, il débarquait pour la première fois au Congo pour exercer ses fonctions au Parquet d'Elisabethville.

Rentré en congé en 1921, il présenta, en vue de son admission à titre définitif, une thèse sur les municipalités au Congo belge. Dans cet intéressant travail, il se livrait à une étude comparative des réalisations et des projets congolais avec les organisations similaires existant notamment en Rhodésie du Sud.

Entre-temps, il s'était marié et c'est accompagné de son épouse qu'au début de 1922 il revint au Congo.

Nommé substitut du Procureur du Roi à Elisabethville, il fut, en 1923, commissionné pour exercer la fonction de Procureur du Roi à Albertville. Titularisé en 1926, il exerça successivement ses fonctions à Albertville (1926), Elisabethville (1927) et Lusambo (1933). Le 14 août 1935, il fut promu substitut du Procureur général près la Cour d'Appel de Léopoldville, fonction qu'il exerça jusqu'à la fin de sa carrière.

De sa première carrière du moins, qui, suivant le statut applicable à l'époque aux magistrats, prenait fin après 18 ans de service effectif mais pouvait être reconduite. C'est ainsi que le 17 juin 1940, Emile Dessy, maintenu en service en raison de la guerre, commença une nouvelle carrière.

Pour faire face à l'un des problèmes nés de l'état de guerre, il fut chargé de la mise sur pied de l'organisation du séquestre des biens appartenant aux ressortissants de pays en état de belligérance avec la Belgique. Il mena à bien cette mission, assumant la direction du service des séquestres de guerre jusqu'à la fin des hostilités.

Mais le travail harrassant exigé par cette tâche, qui nécessitait notamment de nombreux déplacements à travers la colonie, l'avait sérieusement fatigué. Le 1^{er} mai 1946, il dut mettre fin à sa carrière pour raison de santé.

Sa carrière de magistrat s'était entièrement déroulée au parquet. Outre la grande expérience des populations acquise au cours de ses nombreuses inspections, il avait une solide formation juridique qu'il alliait à une réelle pondération. Dans la direction du service des séquestres de guerre, il avait fait preuve d'un remarquable sens de l'organisation.

Sa carrière coloniale terminée, il ne devait pas rester inactif: nommé en 1949 délégué de la Colonie du Congo belge auprès de la Société internationale forestière et minière du Congo (*Forminière*), il exerça ce mandat jusqu'à son décès.

Outre les distinctions que lui avaient valu ses états de service pendant la guerre 1914-1918, Emile Dessy était Commandeur de l'Ordre de Léopold II; Officier de l'Ordre de Léopold et de l'Ordre de la Couronne; Chevalier de l'Ordre royal du Lion. Il était également titulaire de la Médaille de l'Effort de Guerre colonial, de la Médaille commémorative du Centenaire et de l'Etoile de service en or avec trois raies.

1^{er} mai 1973.

† P. Piron.